

POUR VENDRE LOUER ACHETER
LES ANNONCES CLASSÉES
647-3311

LE SOLEIL

POUR VOUS ABONNER:
647-3333
Extérieur:
1-800-463-2362

DIMANCHE 9 FÉVRIER 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 42
36 PAGES, 2 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) **3.50** T.P.S. 0.24 T.V.G. 0.30 **4.04**

REGIONS PÉRIPHÉRIQUES **60c** Plus T.P.S. T.V.G. **50c** Plus T.P.S. T.V.G.

LE SPORT



Les Nordiques blanchis devant la reine du Carnaval

Malgré la venue de la reine du Carnaval et de 13 118 spectateurs, les Flyers ont été rois et maîtres au Colisée, défaisant les Nordiques par la marque de 3-0. **S-5 et S-6**

LES ARTS

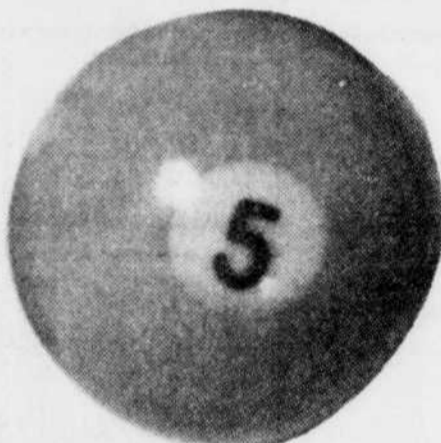
Sass Jordan lance son deuxième microsillon



Sass Jordan nous a rendu visite voilà quelques jours pour souligner le lancement de son deuxième microsillon, « Racine ». Un titre qui a plus d'une signification assurée la chanteuse lors d'une entrevue accordée à notre collaborateur Michel Bilodeau. **A-8**

TENDANCES

LE BILLARD



Les Québécois découvrent une nouvelle passion

Les Québécois sont en train de prendre goût à un loisir pratiqué autrefois dans les collèges, les grandes maisons cossues ou les salles enfumées des bars, le billard. **B-1**

L'INDEX

GÉNÉRAL

annonces classées	B-6 à B-10
Arts	A-5 et A-8
Bandes dessinées	B-12
Décès	B-11
Économie	B-3 et B-4
Éditorial	A-6
En coulisses	A-5
Environnement	B-2
Horoscope de la semaine	B-9
L'Audio-Vidéo	B-2
L'Entrevue	A-7
Le Monde	B-5
Le Rock	A-8
Où aller à Québec	B-10
Tendances	B-1 et B-2

TABLOÏD

Ce soir à la télé	S-16
Échecs	S-15
Feuilleton	S-14
Jeux du dimanche	S-15
Météo	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-15
Scrabble	S-14
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Un peu de neige ce matin. Dégagement graduel en après-midi. Max. : -11 ; min. : -25. Demain : Ensoleillé. Ennuagement en fin de journée. Max. : -15 ; min. : -21. **S-16**

Contrat de 3,1 milliards avec Bangkok

SNC-Lavalin obtient le Skytrain

Après plus de quatre ans de négociations, SNC-Lavalin est finalement arrivé à un accord avec le gouvernement thaïlandais pour la construction du métro de surface de Bangkok. Le projet, qui s'élève à 3,1 milliards de dollars, sera du même type que le Skytrain fabriqué par UTDC pour Vancouver.

« Dans les neuf prochains mois, on devra finaliser les ententes », mais d'ores et déjà, dit-il, il est possible de respirer : « le projet est à nous ». « C'est ça qu'on attendait depuis mars 88 », rappelle-t-il.

Il y a en fait plus de dix ans que la construction d'un système de transport en commun dans la capitale thaïlandaise — une ville de six millions d'habi-

tants où les problèmes causés par la circulation automobile sont de plus en plus criants — fait rêver les ingénieurs québécois. La firme Lavalin, dès 1985, avait commencé à dresser des plans et, en 1987, elle présentait une première soumission au gouvernement thaïlandais. À ce moment, huit entreprises internationales se montraient intéressées par ce contrat allé-

chant ; elles n'étaient plus que deux en 1988, dont Lavalin International. Il faudrait encore quatre ans de rumeurs non fondées, de déceptions (le gouvernement de Bangkok avait suspendu les négociations avec Lavalin en juillet 1989 et s'était tourné vers le concurrent, Asia-Euro Consortium, pour ne reve-

terminées, mais « c'est le premier gros morceau qui tombe », a expliqué hier au SOLEIL Jean-Claude Villiard, président de SNC-Lavalin International.

Les négociations ne sont pas

Suite A-2, Skytrain...

Pas un seul coyote ne s'est montré le bout du nez



M. Roland Rioux, principal organisateur de l'événement, a eu maille à partir avec les écologistes.

Bousculade avec des écologistes

SAINT-JEAN-DE-LA-LANDE — Seulement une quarantaine de chasseurs se sont présentés à la « battue-monstre » organisée hier par la Corporation des loisirs de Saint-Jean-de-la-Lande et qui s'est finalement soldée par un échec. Pas un seul coyote n'a été abattu.

par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

La journée a été plutôt marquée par une bousculade en-

tre des supporteurs de cette battue et quelques écologistes membres d'un groupe local de l'Association humanitaire d'information et de mobilisa-

tion pour la survie des animaux (AHIMSA).

Un des écologistes s'est même placé devant l'autobus qui devait conduire les chasseurs sur les lieux de la deuxième battue.

À plusieurs reprises, ce membre du groupe AHIMSA a été empoigné et projeté par terre jusqu'à l'arrivée d'un

agent de la Sûreté du Québec qui a pu rétablir l'ordre.

La SQ avait mobilisé pour l'occasion trois voitures de patrouille dont deux étaient dans les limites de ce village du Témiscouata situé à moins de dix kilomètres des frontières du Nouveau-Brunswick.

Suite A-2, Coyotes...

Québécois et Indiens font des gains, mais exigent des garanties

TORONTO — La Conférence nationale sur le renouvellement du Canada a unanimement appuyé la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise et le droit inhérent des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale. Mais les intéressés, quelque peu échaudés par des décennies d'échecs constitutionnels, demandent à voir ce que, dans le concret, cela signifiera en termes de pouvoirs.

une ANALYSE DE MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Après avoir volé la vedette à la séance d'ouverture hier, la question autochtone a bien failli faire dérailler le débat sur la société distincte. En fait, l'expert invité à lancer la conférence, Gordon Robertson, ancien greffier de Conseil privé, a passé plus de temps à discuter des revendications autochtones que des demandes du Québec.

« Ce que je suis venu vous dire, a alors lancé Lorraine Du-

guay, ancienne vice-présidente de la Chambre de commerce de Montréal, c'est que je souhaite que les rapports Allaire et Bélanger-Campeau soient considérés par tout le Canada comme un sérieux avertissement... Si les neuf provinces n'acceptent pas les aspirations du peuple du Québec, nous aurons alors le courage de relever nos manches, de faire des sacrifices, de mettre notre cœur et

Suite A-2, Québécois...

Autre texte en page A-4

Franc succès du premier défilé du Carnaval



Tout le long du parcours, la reine Claudie 1re a salué les quelque 175 000 spectateurs qui sont allés admirer les 16 chars et quelque 700 personnes et personnages composant le défilé haut en couleur.

Texte et photos en page A-3

LE SOLEIL VOUS AMÈNE AU SOLEIL

(Il suffit d'être abonné! 647-3333)

FÉLICITATIONS M. Jean-Guy Chabot, Bernières
Le Soleil vous offre un voyage double en Floride

Tirage sous la supervision de Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Suites de la première page

Coyotes...

La présence de ces trois ou quatre écologistes qui scandaient « Chasse de la honte » devant le Centre des loisirs a engendré des conversations très agressives et grossières, parsemées de quelques « menaces de coups de poing ».

« Vous vous êtes pendus avec votre propre corde », a lancé Marjolaine Jolicoeur, porte-parole du groupe qui est établi à Sainte-Rita dans le haut-pays du comté de Rivière-du-Loup. « On est content que ce soit un échec », a-t-elle ajouté.

Les membres de cette organisation ont accusé les organisateurs de vouloir faire quelques milliers de dollars avec la battue où des frais d'inscription de 10 \$ étaient exigés.

Manque de chasseurs

Roland Rioux, principal organisateur de l'événement, croit que l'échec de l'opération est dû au petit nombre de chasseurs présents qui n'a pu provoquer l'effet réel d'une battue. Le triple de chasseurs aurait été nécessaire pour « faire la boîte » et ainsi cerner les coyotes. « Nous avons vu des coyotes mais pas assez pour les encercler ».

Pour lui, « le MLCP n'a pas gagné en demandant aux chasseurs de ne pas venir à la battue, mais seulement retardé la solution au problème. Le ministère perd son temps avec des moyens périmés ».

Une solution au problème, que Roland Rioux veut rendre public cette semaine, pourrait prendre la forme d'une sorte de soutien gouvernemental à des initiatives locales dans une région durement frappée par une industrie forestière en crise.

« Je vais demander au ministre une réponse claire et nette au problème, s'il accepte ou s'il refuse. Nous, on est prêt à recommencer les battues ».

Il qualifie de « non représentatifs » les trois ou quatre écologistes qui, en début d'après-midi, ont réussi à animer la journée qui avait été jusque-là des plus tranquilles.

Quatre agents du service québécois de la conservation de la faune étaient sur place ainsi que 18 personnes du regroupement SOS chevreuils qui assurait l'encadrement de la battue. Des volontaires de la protection publique de la municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande ont aussi collaboré au bon déroulement de la journée.

Pour les participants à cette battue, peu importent les résultats, le danger reste encore présent. Le président du regroupement SOS chevreuils, Tom Rioux, a raconté sa propre expérience avec les coyotes. Au moment où il essayait avec certaines techniques de ramener vivant un coyote, la bête a réussi à se libérer pour ensuite lui sauter dessus : « Je l'ai tué à la hache ».

Pour sa part, le maire du village, Gustave Saint-Pierre, ne semble pas craindre la mauvaise publicité qui a entouré cette affaire qui a pris, en moins d'une semaine, une envergure internationale. « Après la tempête, ce devrait être un plus pour nous autres ». Il a tenu à préciser que même si Roland Rioux était conseiller municipal, le conseil municipal n'en demanderait pas moins neutre.

La vie paisible de quelque 400 habitants de Saint-Jean-de-la-Lande a surtout été marquée par la présence d'une trentaine de journalistes, caméramen et photographes. Aucun réseau américain de télévision ne s'est déplacé.

Cette journée s'est terminée par un souper communautaire au Centre des loisirs situé à côté de la patinoire qui devait être le lieu de dépôt des nombreux coyotes abattus.

Québécois...

notre foi à bâtir un pays à la mesure de nos aspirations pour le transmettre à nos enfants ».

Le message, livré en français, n'a pas eu l'impact qu'on aurait pu croire. Le critique libéral, André Ouellet, l'a même trouvé « déplacé » et a accusé Mme Duguay de « manquer de jugement ». Mais à voir le nombre de Québécois qui sont venus féliciter l'avocate, il ne faisait pas de doute qu'elle forçait la tenue d'un débat que beaucoup de ses compatriotes souhaitaient. L'intervention était d'autant plus nécessaire qu'une autre experte, Katherine Swinton, de l'Université de Toronto, venait d'expliquer que « la proposition actuelle (sur la société distincte) n'a pas d'impact sur la répartition des pouvoirs ».

Quant aux leaders autochtones, et surtout le chef des Premières Nations, Ovide Mercredi, il profitait de l'occasion, sans s'en cacher d'ailleurs, pour sauter « dans le train qui passait ». Essentiellement, les peuples autochtones ne se contentent pas de la reconnaissance de leur droit (même « inhérent ») à l'autonomie gouvernementale, ils veulent se réserver le droit de définir eux-mêmes ce que cela veut dire. Plus encore, ils veulent que cela se règle dès maintenant, en même temps que la question du Québec.

Le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour, a plaidé la patience auprès d'Ovide Mercredi. « Le concept de la société distincte est très concret mais on ne connaît pas le contenu des demandes des peuples autochtones. Et on n'a plus le temps, dans les 200 jours qui restent avant le référendum prévu par la loi 150, de régler cette question ».

« En amenant la question autochtone ici, on fait du détournement des objectifs de cette conférence », se plaignait de son côté Carole Simard, professeure de Sciences politiques à l'UQAM. Comme l'ont dit la plupart des universitaires québécois présents à Toronto, les propositions fédérales actuelles sur la société distincte marquent un recul en regard à l'accord du lac Meech, a-t-elle expliqué.

Plus sérieux encore, des Québécois ont exprimé leur frustration de voir que la « Ronde-Canada » englobe maintenant tellement de questions, et des questions tellement complexes comme celle des autochtones, qu'on en oublie le premier objectif : amener le Québec à adhérer à la Constitution de 1982.

Toute la journée s'est ainsi articulée autour d'un débat fort tendu, Québécois et autochtones refusant de laisser leurs revendications passer au second plan. En définitive, les uns et les autres y ont gagné, mais pas suffisamment pour satisfaire les plus nationalistes :

— la Conférence nationale de Toronto — dont Joe Clark lui-même reconnaît qu'elle n'est pas absolument représentative de l'ensemble du Canada, et dont le sénateur Gérard Beaudoin a dit qu'elle ne liait pas son Comité parlementaire — a néanmoins endossé sans réserve le concept de société distincte. Une vaste majorité, appuyée par Joe Clark, reconnaît qu'il faut aller au-delà d'une reconnaissance symbolique et que cela doit se traduire par le transfert de pouvoirs. Le ministre responsable des affaires constitutionnelles hésite, depuis la première Conférence nationale à Halifax, entre la dévolution de pouvoirs législatifs ou un modèle de fédéralisme carrément asymétrique.

— à la surprise des stratèges fédéraux, les 240 participants rassemblés à Toronto ont carrément endossé le principe du droit à l'autonomie gouvernementale pour les peuples autochtones. Tout le monde s'entend cependant pour dire que cela n'affecte pas les revendications territoriales. Mais cette demi-victoire ne satisfait manifestement pas l'Assemblée des Premières Nations, les Indiens reconnus par la loi fédérale et avec qui Ottawa avait décidé de négocier en priorité.

Comme au pire de la crise du lac Meech, les médias québécois ont été associés, malgré eux, au débat. Manifestement inquiets de l'impact que le discours du chef inuit, Zébedée Nungak, avait eu la veille dans les médias québécois, on leur a lancé un appel à la modération. Des universitaires québécois, Christian Dufour et Guy Laforest, venaient en effet de mettre en garde les participants contre un excès d'optimisme. « Il y a toujours un blocage très profond (sur l'interprétation que le Québec et le Canada anglais) donnent au concept de société distincte » a dit M. Dufour. « Si le Canada ne se guérit pas de son obsession de l'unité nationale, il a peu de chances de survivre », a renchéri M. Laforest.

Craignant que cela ne fasse les manchettes de ce matin au Québec, Peter White, président de la Division Unimédia du groupe Hollinger, propriétaire de trois quotidiens au Québec, dont LE SOLEIL, a demandé aux journalistes québécois de « mettre de l'eau dans leur vin et d'être honnêtes et loyaux », leur suggérant même ce qui devrait être, selon lui, l'article à écrire.



La journée a été marquée par une bousculade entre des supporters de cette battue et quelques écologistes membres d'un groupe local de l'Association humanitaire d'information et de mobilisation pour la survie des animaux (AHIMSA). Cet écologiste qui s'est placé devant l'autobus qui devait conduire les chasseurs sur les lieux de la deuxième battue en sait quelque chose.

Lyn McLeod à la tête des libéraux ontariens

HAMILTON (PC) — Lyn McLeod est devenu la première femme à prendre la direction d'un parti politique important d'Ontario tôt ce matin, en défaisant Murray Elston par neuf votes dans une bataille qui tenait du marathon.

C'est après un cinquième tour de scrutin que Mme McLeod est devenue chef du Parti libéral ontarien, succédant à M. David Peterson.

Vers 22 h 30, hier soir, la lutte se faisait entre ces deux anciens membres du cabinet de l'ex-premier ministre David Peterson : au quatrième tour, Lyn McLeod avait réussi à prendre une légère avance sur Murray Elston.

Elston, 42 ans, qui menait en début de course, a vu son avance fondre comme neige lors des troisième et quatrième tours de scrutin. Lors de ce quatrième tour, c'est Lyn McLeod, 49 ans, qui a pris les devants, récoltant la faveur de 1049 délégués tandis que 988 autres votaient pour M. Elston.

Avec 2,378 délégués inscrits au congrès, il fallait un total de 1190 délégués en faveur d'un candidat pour que celui-ci soit élu chef libéral ontarien et succède ainsi à M. Peterson.

Charles Beer, Greg Sorbora et David Ramsay avaient été éliminés de la course au cours des tours précédents.

Skytrain...

nir vers Lavalin qu'un an plus tard), et de retards en tous genres, agrémentés de deux changements de gouvernement et d'un coup d'État militaire, avant d'aboutir à la signature ratifiée hier par le représentant de SNC-Lavalin, Armand Couture. « Ça a été très long, se souvient Claude Rouleau, qui a négocié sur place, à Bangkok, pendant un an et demi.

La fusion SNC-Lavalin, l'été dernier, avait également suscité des inquiétudes en Thaïlande. La firme d'ingénierie SNC avait toutefois affirmé que cette fusion n'aurait aucun impact sur le projet du métro de surface.

Jean-Claude Villiard, qui occupe aujourd'hui le même poste chez SNC-Lavalin International que celui qu'il occupait chez Lavalin International avant la fusion, rappelle que l'entente intervenue hier ne met pas fin aux négociations. Il faut notamment s'assurer d'obtenir l'ensemble du financement (la Thaïlande finance 25 % du projet), il faut compléter les ententes avec les partenaires du consortium (UTDC, l'école des entrepreneurs thaïlandais et un entrepreneur allemand) et il reste, entre autres difficultés, à régler la question des expropriations. De sorte que ce n'est pas avant 1993 que la véritable construction pourra commencer.

Il est donc encore trop tôt pour évaluer les retombées que ce contrat pourrait avoir au Québec, mais on sait d'ores et déjà qu'une bonne partie de la construction se fera en Thaïlande. M. Villiard explique toutefois que « le contenu canadien est de l'ordre de un milliard » sur les 3,1 milliards du contrat. On sait que tout le travail d'ingénierie continuera d'être assumé par SNC-Lavalin, et Jean-Claude Villiard évoque sans plus de détails l'apport probable de Bombardier pour la construction des voitures du métro. Cette tâche devait revenir à l'origine à la compagnie ontarienne UTDC, membre du consortium du métro de Bangkok, en compagnie de SNC-Lavalin. Mais on se rappellera que Bombardier a pris le contrôle d'UTDC en décembre. « Ils nous ont dit qu'ils avaient le même intérêt qu'UTDC dans le projet », assure M. Villiard en parlant de Bombardier, mais il s'agit là encore d'un aspect de ce vaste projet à propos duquel tous les détails ne sont pas encore réglés. On en saura peut-être plus long aujourd'hui, à la suite du retour au Québec de l'équipe d'Armand Couture.

Le contrat consiste en la construction de 36 kilomètres de voies, de 37 échangeurs et de 249 voitures. « Ce sera comme le Skytrain à Vancouver, explique M. Villiard. Ce sera la même technologie. La seule différence, c'est que les voitures seront plus grosses. Ils préfèrent avoir moins de sièges dans les voitures, mais plus de places debout. » Le terrain relativement mou sur lequel repose la ville de Bangkok posera également des défis particuliers aux ingénieurs. Le métro sera géré pendant 30 ans par son constructeur, après quoi il sera pris en charge par Bangkok.

L'obtention de ce contrat ouvre, à plus long terme, d'intéressantes possibilités, reconnaît Jean-Claude Villiard. Outre la ville d'Ankara, en Turquie, où les négociations seraient « très avancées » pour l'obtention du contrat de réalisation du métro (un projet d'au moins 500 millions \$), SNC-Lavalin garde un œil sur quelques pays d'Asie du Sud-Est et sur l'Indonésie. Il y a trois ans, le président de Lavalin, Bernard Lamarre, évaluait à 80 le nombre de villes d'Asie qui, d'ici l'an 2010, auraient à leur tour besoin de systèmes de métro ou de trains de banlieue. « Le gros problème dans ces pays, évalue Jean-Claude Villiard, reste toujours celui du financement. »

Difficile...

L'équipe canadienne de hockey a été impliquée dans le premier événement des Jeux. Une solide performance du gardien Sean Burke a permis au Canada de sauver la face avec une victoire de 3-2 contre la France à Méribel. Les joueurs ont quitté immédiatement après la rencontre pour assister aux cérémonies d'ouverture.

Le skieur Edi Podivinsky n'a pu rien faire. Il s'est tordu un ligament au genou droit lors du dernier entraînement en vue de la descente masculine d'aujourd'hui à Val d'Isère.

Dans les autres rencontres de hockey, la Communauté des États indépendants (CEI) a commencé en fanfare le tournoi olympique de hockey en écrasant la Suisse 8-1.

Elle a démontré ainsi que, même avec la disparition de l'URSS, elle restait un sérieux candidat à la médaille d'or, tout comme la Tchécoslovaquie, victorieuse de la Norvège au compte éloquent de 10-1.



Le Soleil, Gilles Laford

Un fier collectionneur !

Roger Blouin a toujours aimé le Carnaval. À preuve, la collection des effigies du Bonhomme qui vient orner un mur de son boudoir, à chaque année, pendant toute la durée des festivités. M. Blouin les a toutes. Trente-huit au total. De la première année du Carnaval de Québec, en 1955, M. Blouin conserve aussi un « scrap-book » dans lequel sont consignés une foule de photos et d'articles de journaux. On y voit, entre autres, la première reine du Carnaval, Estelle Côté, « une des sept beautés », comme on la qualifiait à l'époque. Roger Blouin entend bien vivre jusqu'en l'an 2000, puisqu'il a laissé dans sa collection des espaces vides destinés à recevoir les huit prochaines effigies du Bonhomme Carnaval. Un fier collectionneur !

Sélect 42
1-8-11-13-24-41
(complémentaire)
30
mise-tôt
19-25-28-34
EXTRA
272065

LA QUOTIDIENNE
tirage du 08-02-92
6-6-0
5-0-1-5

6/49
5-16-17-18-31-38
(complémentaire)
19

Attention

NDLR - Dans notre édition d'hier, en page A-9, un titre laissait entendre que le propriétaire d'une grange situé au 778 de la côte Bédard, à Charlesbourg, était accusé d'y avoir mis le feu. Il aurait plutôt fallu lire le locataire de la grange en question, Louis-René Bertrand. Nos excuses.

LA TROIS

LE SOLEIL

Amincissement de la couche d'ozone : prudence mais pas de panique

Dermatologue au CHUL, le Dr Jean Bernard convient que l'amincissement de la couche d'ozone accroît les risques de cancer de la peau, mais qu'il ne faut pas paniquer pour autant. Il serait d'ailleurs irréaliste à son avis de penser réussir à garder enfants et adolescents à l'intérieur pour les protéger des rayons ultra-violettes, car à la limite, ajoute-t-il, il faudrait aussi fermer tous les camps de vacances.

LE SOLEIL

Ce spécialiste était invité par LE SOLEIL, hier, à commenter la mise en garde faite la veille par le ministre fédéral de l'Environnement, M. Jean Charest. Ce dernier a recommandé que les enfants de deux à 18 ans évitent cette année les expositions « non protégées » aux rayons solaires, car de récentes observations de la NASA prévoient une réduction notable de la couche d'ozone dès le printemps, durant de brèves périodes, en particulier au-dessus du Canada.

Le Dr Bernard signale que cette mise en garde est conforme à celle adoptée depuis quelques années par la Société canadienne de dermatologie. C'est-à-dire qu'un filtre protecteur contre les rayons ultra-violettes (UVA) est indiqué, pour les adultes comme pour les enfants, à l'occasion de longues expositions au soleil.

Les crèmes solaires utilisées devraient avoir un facteur de protection d'au moins 15. Un indice supérieur, selon ce spécialiste, n'augmentera guère la marge de sécurité. Il existe aussi des écrans pédiatriques sans paba, pour les peaux qui seraient allergiques à cette huile. De telles crèmes filtrantes devraient être appliquées au moins 30 minutes avant de sortir. Le port d'un bonnet est aussi fortement conseillé pour les bébés.

Au printemps, toujours selon le Dr Bernard, les adeptes du ski de montagne et de randonnée sont certes les personnes les plus à risque, les UVA étant réfléchis par les surfaces enneigées. Mais plus les gens ont le teint clair, plus l'utilisation d'un écran solaire est recommandée.

Ce dermatologue rappelle que bronzage et protection anti-UVA sont incompatibles, et que ceux qui optent pour un « sultan » bien cuiré plutôt que pour la prévention agissent à leurs risques et périls.

Enfin, ajoute-t-il, la seule observation clinique révèle, sans qu'il puisse donner de statistiques précises, une augmentation des cas de mélanomes et autres cancers de la peau, surtout chez les jeunes.



Aujourd'hui
8h. Petit déjeuner des Cantons du Carnaval. Manoir du Lac Delage. Prix d'entrée: 10,25\$ adultes; 5,25\$ enfants de 11 ans et moins.
9h30 à 22h. Tournoi d'échecs du Carnaval. Centre Lucien Borne, 100 ch. Sainte-Foy. Prix d'entrée: port de l'Effigie 1992.
9h à 15h30. Grand Prix auto UNI PRO (finale). Rivière Saint-Charles pris de la rue Marie-de-l'Incarnation.
10h à 15h. Brunch et compétition de souffleurs. Profits remis à La Fondation des maladies du cœur. Carrefour Beauport. Prix d'entrée: 15\$.
11h à 17h. Exposition des chars allégoriques. Coin 3e av. entre le coin de la Carmadière et la 13e rue.
11h à 20h. Symposium de peinture. Place Québec. Prix d'entrée: port de l'Effigie 1992.
12h, 13h, 14h30, 15h. Workout du Carnaval. Place du Palais.
12h. 10 kilomètres du Carnaval. Départ: Centre Lucien Borne, 100 ch. Sainte-Foy. Prix: 8\$.
14h. Remise des prix du Concours international de sculpture sur neige. Entrée des Plaines d'Abraham.
14h. Défi fleché. Réalisation de la plus longue ceinture flechée. Départ: Place du Palais. Apportez votre ceinture.
20h. Gala de coiffures et maquillages excentriques. Centre des Congrès. Prix d'entrée: 15\$.

Tous les jours:
Concours national, provincial et international de sculpture sur neige. Entrée des Plaines d'Abraham.
Féerie sur glace (sculptures). Place du Palais.
Place de la Famille (animation). Plaines d'Abraham.

Réglementation des relations économiques et commerciales, questions militaires

Les divergences persistent au sein de la CEI

MOSCOU (AFP, Reuter) — Les 11 pays membres de la CEI n'ont pas réussi à éliminer leurs profondes divergences sur une réglementation de leurs relations économiques et commerciales ainsi que d'importantes questions militaires, hier, lors d'une réunion à Moscou, a annoncé l'agence ITAR-TASS.

Alors que la réunion devait regrouper tous les chefs de gouvernements des États membres, seulement six premiers ministres ont participé aux discussions.

De plus, le peu de résultats obtenus inquiète les partisans de la CEI alors que la réunion de la semaine prochaine, à Minsk, des chefs d'État de la Communauté, devait en principe régler tous les problèmes économiques et militaires en suspens.

Un « expert » russe, qui a requis l'anonymat, a déclaré à l'agence Interfax que « la faible efficacité » de cette rencontre était due à « la position particulière de l'Ukraine ».

L'Ukraine fait bande à part

De fait, la deuxième puissance de la CEI, derrière la Russie, a largement joué les trouble-fête en ne dépêchant à Moscou qu'une délégation de rang modeste — elle était dirigée par le vice-ministre de l'Économie Anatoli Rorhanski — et surtout habilitée à ne signer des documents que sur trois des 11 points à l'ordre du jour des entretiens.

Le président ukrainien Leonid Kravtchouk est un adversaire acharné de la préservation d'une armée commune au sein de la CEI et sa république cherche à se doter de forces indépendantes, en particulier d'une marine qui serait constituée de navires de la flotte de la mer Noire.

Ce pays s'est aussi distingué à propos de la dette extérieure de l'ex-URSS, lui seul refusant hier que la Russie en assume la gestion.

L'Ukraine s'affirme prête à s'en acquitter séparément, une position que Moscou semble admettre puisque Egor Gaidar, le ministre russe de l'Économie, vient de déclarer que « si l'Ukraine peut se mettre directement d'accord avec les créanciers occidentaux, nous n'avons rien contre ».

Les chefs de gouvernement et autres représentants des États membres ont toutefois décidé de tenter de conclure rapidement « un accord global » sur une réglementation de leurs relations économiques et commerciales et la fixation d'un

plafond pour les marges bénéficiaires des entreprises de la CEI.

D'après le ministre, les échanges entre républiques seraient réglés en roubles, mais les prix seraient calculés en fonction des prix mondiaux en dollars et pourraient atteindre 20 à 30 % de ces prix.

Impasse militaire

Par ailleurs, le vice-premier ministre russe Guennadi Bourboulis a confirmé qu'aucun déblocage n'était survenu au sujet

de l'avenir des forces armées de l'ex-Union soviétique. Il a annoncé que les ministres de la Défense de la CEI se réuniront la semaine prochaine pour tenter de « concevoir » ce que seront les forces armées de la Communauté.

En conférence de presse, Bourboulis a notamment dit qu'aucun accord n'existait sur la question du financement de ces troupes.

Bourboulis a relevé que la Russie finançait actuellement

dans les faits les troupes déployées sur les territoires des États de la CEI ainsi que des pays baltes.

Les ministres de la Défense s'efforceront en outre lors de leur réunion, dont le lieu n'a pas été précisé, de déterminer quelles unités de l'ancienne armée soviétique seront classées respectivement dans les catégories « conventionnelles » et « stratégiques », ces dernières devant en principe demeurer sous le contrôle de la CEI.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Des mordus qui n'ont pas froid aux yeux!

Comme c'est devenu la coutume au Carnaval, les curieux étaient nombreux, hier après-midi, face au palais de Bonhomme, afin d'assister aux ébats dans la neige d'une soixantaine de « baigneurs » qui y ont mis toute leur énergie afin de procurer des frissons à une foule bien emmitoufflée. Par groupe de 20, ces joyeux lurons s'en sont donné à cœur joie, sous les encouragements de Bonhomme, de la Reine et des duchesses.

Défilé de nuit de la basse-ville

Beaucoup de rires et peu d'alcool

Le défilé de nuit de la basse-ville a connu hier soir un franc succès, avec au moins 175 000 spectateurs, selon les évaluations des policiers. La température, plus clémente que l'an dernier, a sans doute permis à la foule d'apprécier davantage les divers aspects de cette activité, qui ouvre officiellement la partie « populaire » des festivités.

par PASCAL LAPOINTE
LE SOLEIL

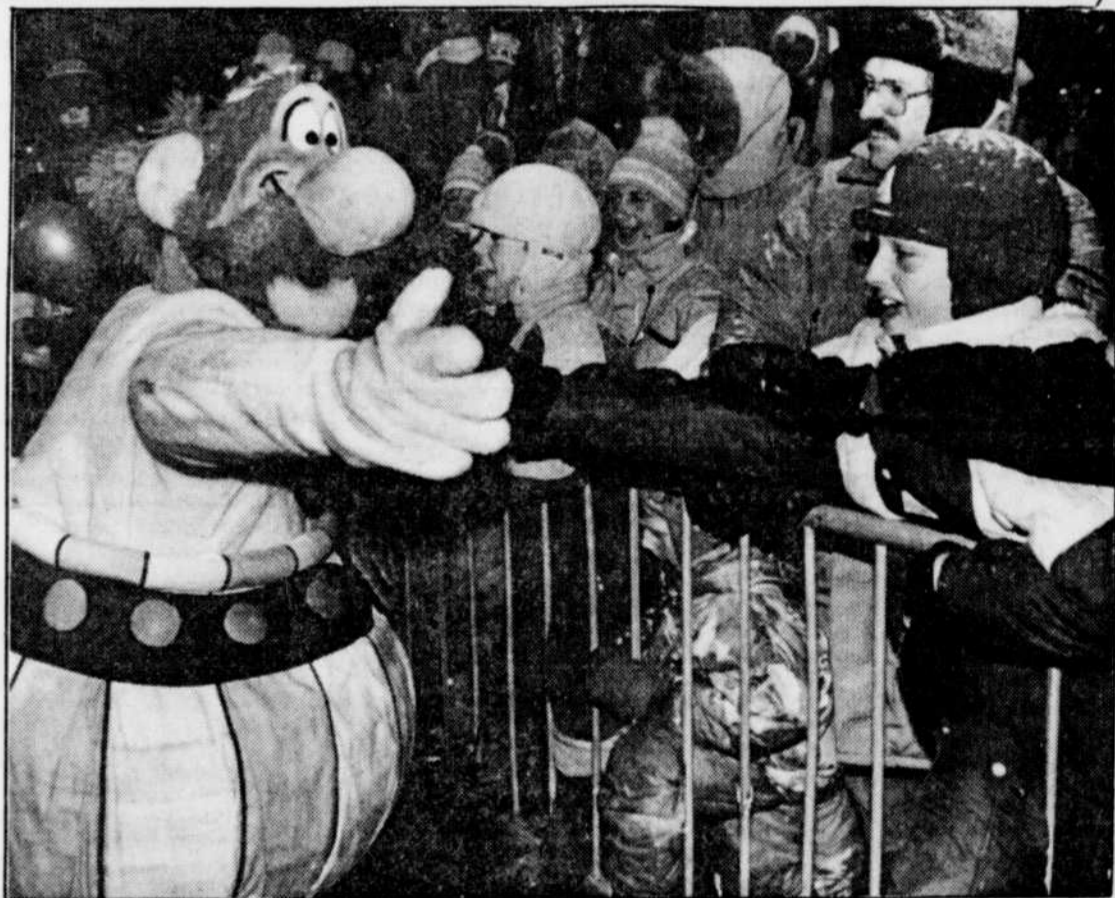
Seize chars — il y en aura un de plus pour le défilé de la haute-ville —, les habituels corps de clairons (dont un groupe de 125 personnes venues des États-Unis), quelque 150 clowns avec des costumes renouvelés pour la première fois depuis plusieurs années. Et une véritable nouveauté : la disparition des « grosses têtes ». Elles ont fait place cette année à des marionnettes géantes d'une quinzaine de pieds de haut, représentant des personnages que l'on avait divisés en une dizaine de groupes (des religieuses, des paysannes, etc.). Ces personnages ont semblé être appréciés par les enfants, à en juger par les

cris de joie et les rires qui saluaient chaque nouveau groupe.

Même Badaboum a été chaleureusement acclamé, comme quoi l'atmosphère de fête était telle qu'elle réussissait jusqu'à faire oublier les déboires d'une certaine équipe...

Et bien sûr, où qu'on se trouve le long du défilé, il était impossible de passer à côté des bien-aimées « trompettes du carnaval », cette inévitable coutume des défilés de nuit. Ces trompettes qui, chaque année, en disent long sur l'oreille musicale de leurs utilisateurs...

Sept cents personnes participaient au défilé, depuis le char de Bonhomme jusqu'à celui de la Reine Claudie Ire. Un défilé qui, de surcroît, fut ex-



Le Soleil, Patrice Laroche

Au grand plaisir des enfants, quelque 150 clowns, avec des costumes renouvelés pour la première fois depuis plusieurs années, ont défilé à Charlesbourg et dans la basse-ville.

ceptionnellement ponctuel. À l'arrivée des premiers chars dans les parages du Colisée, le retard était tout au plus d'une dizaine de minutes.

Enfin, à moins 7°C, c'était

de loin plus supportable que l'an dernier, ce qui explique peut-être que l'autre coutume des défilés de nuit, celle des « petits remontants », ait été moins sollicitée. C'était en

tous cas l'opinion des policiers qui, en fin de soirée, n'avaient procédé qu'à « trois ou quatre » arrestations de fêtards ayant un peu trop abusé de l'alcool.

Royal Suzuki
— Les forces —
6345,
boul. Hamel
L'Ancienne-Lorette
872-0005

SUZUKI 66 milles au gallon ou 4,2 L / 100 km ***
Ça tourne bien
SWIFT GA 1992
Moteur 1,0 litre SACT
Injection d'essence électronique
Allumage électronique
Servofrein avant à disque
5 vitesses à court rapport
Suspension indépendante aux 4 roues
Dégivrés arrière
Lumières halogène
Rabais de 750\$ pour les diplômés **
* Programmes des diplômés de 750\$ de Suzuki inclus dans ce prix. Valide jusqu'au 31 août 1992.
* Transport, immatriculation, préparation, taxes, équipements et protections en sus.
* Pour plus de renseignements, passez voir un concessionnaire Suzuki près de chez vous.
*** Cote de consommation d'essence sur autoroute de Transport Canada.

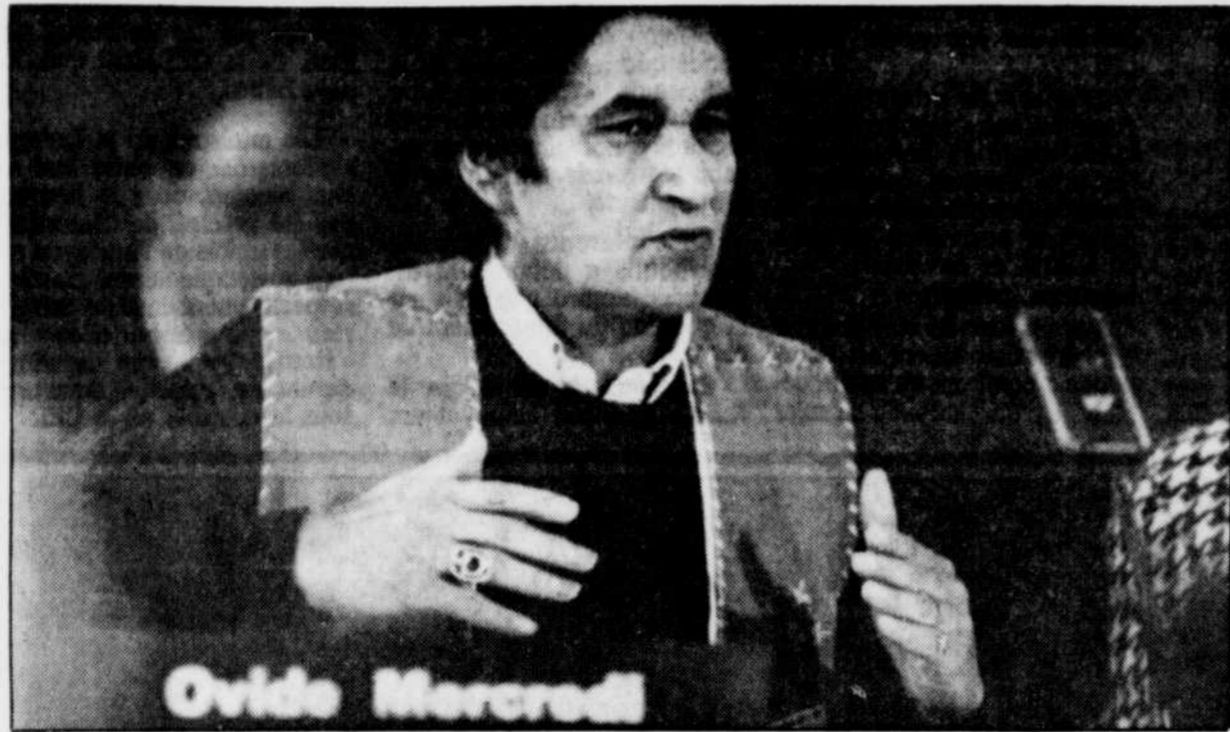
5 995\$*
pour un temps limité seulement

ACADIA SUZUKI
— Là y a du service! —
4480,
1re Avenue
Charlesbourg
623-9861

LA POLITIQUE

En plus de la reconnaissance de leur caractère distinct

Les autochtones exigent leur conférence constitutionnelle



Ovide Mercredi, chef des Premières nations, craint que les autochtones du Québec ne soient submergés dans une société québécoise renforcée par la reconnaissance de son statut distinct dans la constitution.

TORONTO (PC) — Les autochtones en appelleront au public canadien pour obtenir leur propre conférence constitutionnelle et la reconnaissance de leur caractère distinct.

C'est ce qu'a fait savoir hier le chef des Premières nations Ovide Mercredi, à l'issue d'une rencontre avec le ministre canadien des Affaires constitutionnelles, M. Joe Clark.

Le ministre Clark a refusé hier de financer une conférence constitutionnelle portant spécifiquement sur les droits des autochtones.

« C'est pourquoi nous faisons un appel public aux Canadiens pour qu'ils nous aident à financer notre conférence. Nous allons également approcher l'Institut Niagara — qui a organisé la conférence de Toronto — et la Commission royale d'enquête sur les autochtones », a fait savoir M. Mercredi.

Le chef autochtone a toutefois obtenu du ministre Clark qu'il organise une rencontre entre les quatre leaders autochtones — les Premières nations, les Métis, les Indiens sans statut et les Inuit — et le cabinet Mulroney.

La rencontre est prévue pour demain à Ottawa.

Pas d'accord
D'ores et déjà, on sait que les positions respectives d'Ottawa et

des autochtones sont irréconciliables, en ce qui concerne la question du caractère distinct de ces derniers.

Les Premières nations veulent avoir la même reconnaissance que le Québec et ne se contentent pas d'une reconnaissance de leurs droits inhérents. À ce sujet, ils n'ont pas du tout changé leur position.

Ils craignent que la clause québécoise n'ait un impact sur les droits des autochtones du Québec, car, dans la proposition constitutionnelle d'Ottawa, elle est placée au même article — l'article 25 — que celui qui garantit que la Charte ne sera pas interprétée de manière à affecter les droits des autochtones.

M. Mercredi craint qu'une législation linguistique du Québec ne puisse affecter les droits linguistiques des Montagnais, par exemple.

Clark refuse

De son côté, le ministre Clark a répété qu'il n'était pas question d'accorder aux autochtones le même statut de « société distincte » que le Québec.

Selon lui, les droits des autochtones sont « entièrement, en tout

cas largement » protégés par la proposition fédérale de reconnaître leur droit à l'autonomie gouvernementale.

M. Clark estime également qu'il est faux de croire que la clause sur la société distincte pourrait empiéter sur les droits des autochtones du Québec.

Le chef des Premières nations a indiqué hier que si M. Clark est fermé à l'idée de reconnaître le caractère distinct des autochtones, il obtiendra cette reconnaissance du public canadien. « Nous aurons l'appui du public », a-t-il déclaré lorsqu'on lui a demandé comment il réussirait à obtenir gain de cause devant un refus d'Ottawa.

Avant « leur » conférence, les autochtones participeront à la conférence constitutionnelle de Vancouver, laquelle doit faire la synthèse des quatre conférences organisées par Ottawa.

« Nous y serons en force », a prévenu hier M. Mercredi.

M. Mercredi a également parlé d'une autre conférence spéciale, laquelle serait tenue à la suite du rapport Beaudoin-Dobbie et avant les offres finales d'Ottawa.

Par ailleurs, il semble que les autochtones et Ottawa aient fait du « progrès », selon les termes de M. Clark, au niveau du droit « inhérent » des autochtones à l'autonomie gouvernementale.

Projet Hibernia : la récession semble réussir là où les écolos ont échoué...

OTTAWA (PC) — La situation économique parviendra peut-être à faire avorter le projet Hibernia, réussissant ainsi là où les écolistes ont échoué.

« Je suis ravi », a déclaré Lawrence Solomon, de l'organisation Energy Probe, de Toronto.

M. Solomon commentait l'abandon possible du projet d'exploitation des ressources pétrolières en mer, dont le coût s'élèverait à de 5,2 milliards \$, subséquent à la décision de Gulf Canada Ressources de se retirer du consortium pour des motifs financiers.

Ottawa s'était engagé à verser à Hibernia un milliard de dollars en argent et à fournir des garanties de prêt de 1,7 milliard \$.

Mais le ministre de l'Énergie, Jake Epp, a déclaré qu'Ottawa n'a pas les moyens de reprendre à son compte la participation de Gulf et il apparaît peu probable qu'un investisseur privé vienne combler le vide laissé par le départ de la pétrolière.

Un avantage !

« Le manque d'argent auquel est confronté le gouvernement a au moins cet avantage, affirme M. Solomon. Ils ne peuvent se permettre de faire des choses aussi déraisonnables parce qu'ils n'en ont pas les moyens. »

Les écolistes soutiennent depuis longtemps que les gouvernements ne devraient pas soutenir la production de carburants fossiles tels le pétrole ou le gaz.

« Vu sous l'angle strictement environnemental, nous considé-

rons que la mort du projet Hibernia serait une très bonne chose », déclare pour sa part Louise Comeau, membre du groupe environnemental très respecté Les Amis de la Terre.

Elle dit déplorer la perte des emplois potentiels qu'aurait générés le projet, mais considère qu'il serait préférable de créer des emplois en favorisant les technologies qui utilisent efficacement l'énergie ou les sources d'énergie renouvelables.

Le pétrole produit grâce au projet Hibernia, au large des côtes de Terre-Neuve, aurait généré annuellement 12 280 tonnes d'anhydride carbonique, selon Mme Comeau.

Des craintes ont aussi été exprimées au sujet des risques d'éruptions de puits de pétrole ou de déversements accidentels dans les champs pétroliers d'Hibernia, qui sont situés dans un des plus riches territoires de pêche au monde.

Stan Tobin, un environnementaliste de Terre-Neuve qui a participé au groupe de travail mis sur pied par le gouvernement fédéral pour étudier la fiabilité des réservoirs, a mis en garde à plusieurs reprises contre les risques d'accidents écologiques à Hibernia, en raison de la présence d'icebergs de grandes dimensions.

Selon M. Tobin, l'éruption d'un puits de pétrole provoquerait un désastre écologique beaucoup plus grave que ne le fut le déver-

sement accidentel de pétrole par l'Exxon Valdez, en Alaska.

La tournée de Bourassa en Europe

La constitution partout au premier plan !

LONDRES (PC) — Que ce soit à Zurich, à Munich, à Bruxelles ou à Londres, la question constitutionnelle n'aura guère cessé d'être à l'avant-scène du dernier séjour européen du premier ministre Robert Bourassa, qui a pris fin hier, dans la capitale britannique.

M. Bourassa a même choisi de dévoiler à Bruxelles, siège des bureaux de la Communauté économique européenne, la carte qu'il pourrait jouer si jamais les offres fédérales pour renouveler le fédéralisme canadien ne sont pas satisfaisantes.

Il s'agirait de la tenue d'un référendum en octobre 1992, comme l'exige la loi 150, sur un projet d'États souverains associés, un concept inspiré du modèle européen.

Outre de se livrer à ce coup de théâtre, M. Bourassa a dû consacrer la majeure partie de ses énergies, durant son voyage, à rassurer les nombreux gens d'affaires européens qu'il a rencontrés sur la situation politique qui prévaut au Canada.

Récession et investissements

La récession qui frappe la plupart des pays occidentaux aura d'autre part contribué à faire du voyage de M. Bourassa, une tournée moins généreuse en annonces d'investissement.

Le premier ministre a dû se

contenter de rendre publique la réalisation prochaine de seulement trois nouveaux projets, totalisant des investissements d'un peu plus de 250 millions \$.

Lors de son dernier voyage du genre en Europe, en 1990, le premier ministre était revenu avec des investissements en poche de 584 millions \$.

Le plus important des projets annoncés cette année est l'implantation à Montréal d'une usine visant le développement et la fabrication d'une nouvelle technologie dans le domaine de la téléphonie cellulaire.

Il s'agit d'un investissement de 176 millions \$, créateur de quelque 150 emplois.

Un second investissement, celui de 55 millions \$ dans le développement à Montréal de nouveaux procédés informatiques d'aide à la décision dans le domaine de l'environnement, aura également eu un impact médiatique limité.

Environnement

Par ailleurs, le dossier Grande-Baleine n'aura pas donné lieu aux

affrontements attendus.

Robert Bourassa n'a même pas eu en réalité à ouvrir la bouche une seule fois pour se porter à la défense de son projet, pas même devant un groupe d'une vingtaine de députés du Parlement européen, pourtant sensibilisés au dossier, qu'il a rencontrés à la Délégation générale du Québec à Bruxelles.

Présent à cette rencontre, le coprésident du groupe des députés verts du Parlement européen, Paul Lannoye, a indiqué ne pas avoir jugé bon d'aborder la question de Grande-Baleine directement avec M. Bourassa.

« C'était une amorce de discussions », a dit M. Lannoye, pour expliquer son attitude bienveillante à l'endroit du premier ministre québécois.

GATT

Les négociations visant le re-

nouvellement des accords du GATT a été un sujet que M. Bourassa n'a pas manqué également de traiter avec certains de ses interlocuteurs européens.

M. Bourassa a fait part notamment des préoccupations du Québec dans ce dossier au président de la Commission des communautés européennes, Jacques Delors, à Bruxelles, ainsi qu'au premier ministre de la Grande-Bretagne, John Major.

Il fut particulièrement question au cours de ces rencontres de l'aide à l'agriculture, menacée d'être gravement compromise, ce qui donnerait un sérieux coup dur à la production laitière québécoise.

Au sujet de l'aide à l'entreprise, le premier ministre Bourassa s'est fait rassurant, tout en admettant que des améliorations pourraient être apportées au texte actuel des propositions.

En Bref

Manif contre le GATT

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (PC) — Plus de 1500 agriculteurs en colère ont manifesté, hier après-midi, à Saint-Jean-sur-Richelieu, contre les accords du GATT intervenus en Europe, il y a quelques jours. Ces agriculteurs prétendent que si le rapport Dunkel est accepté tel qu'il est proposé, leur survie est en péril. Selon le rapport, les barrières tarifaires seraient éliminées et les subventions à l'agriculture, abolies. Les agriculteurs soutiennent que les accords du GATT provoqueraient des augmentations de prix substantielles et une diminution de la qualité des produits. Une manifestation d'envergure nationale est prévue pour la fin février, à Ottawa.

Un trio d'inséparables... jupe en cuir lavande, chemisier en soie et veste marine.

À voir sans faute, les collections Lauréi et Crisca importées d'Allemagne.

Lauréi

Salon Jade

PLACE LAURIER (mail nord)

Profitez du programme SANS SOUCIS POUR 3 ANS d'automobiles Beaupré Ste-Foy

INCROYABLE!

1992 CARAVAN 36/75

N 7130201

- 4 cylindres
- Transmission automatique
- Servofrein
- Servodirection
- 5 passagers
- Lave-glace, essuie-glace arrière

CLÉ D'OR 36 MOIS

360⁴⁰ PAR MOIS

transport, préparation, rabais Chrysler inclus, taxes en sus

VOUS NE PAYEZ QUE LE LAVE-VITRE ET L'ESSENCE...

PASSEZ CHEZ AUTOMOBILES BEAUPRÉ VOUS NE LE REGRETTÉREZ PAS.

Beaupré Automobiles

2400, RUE DALTON SAINT-JEAN, FOY 653-5212

ARGENTURE

- CUIVRE • CHAUDRONS
- ARGENTIERE
- RÉPARATIONS
- ÉTAMAGE • POLISSAGE

HC HÔPITAL DE CHAUDRONS QUÉBEC ENR. 687-2559

CORRECTION AVIS DE CONVOCAION
Assemblée générale annuelle
Dans l'avis de la Caisse populaire Desjardins Belvédère publié le 2 février 1992, en page B-4 de ce journal, on aurait dû lire:
Date: 24 février 1992
Biliane Desputeaux, secrétaire

RÉSULTATS Loto-Québec

Extra Tirage du 92-02-08

NUMÉROS	LOTS
272 065	100 000 \$
72 065	1 000 \$
2 065	250 \$
065	50 \$
65	10 \$
5	2 \$

PANCO Tirage du 92-02-08

3	4	10	23	24
26	29	32	33	41
44	46	47	49	55
56	60	61	64	70

Prochain tirage: 92-02-10

SELECT Tirage du 92-02-08

GAGNANTS	LOTS	
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	3	10 870,20 \$
5/6	41	530,20 \$
4/6	2 295	44,20 \$
3/6	34 189	5,00 \$

Numéro complémentaire: 30

MISE-TOT 19 25 28 34

GAGNANTS	LOTS
99	505,00 \$

Ventes totales: 1 215 179,00 \$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'École nationale de théâtre obtient du financement Le Monument National sera remis à neuf

MONTREAL (PC) — L'École nationale de théâtre a maintenant trouvé une bonne part de son financement privé

pour la remise à neuf du Monument National. Le groupe Imasco y contribue pour 700 000 \$, a indiqué Moni-

que Mercure, directrice générale de l'ENT, en conférence de presse à Montréal. Le don vient pour moitié du groupe lui-même, moitié de sa filiale Arts du Maurier.

La maison d'enseignement compte amasser 1,5 million \$ en argent privé, pour les travaux en cours depuis l'été 1991 et visant une réouverture le 24 juin 1993, 100 ans après son inauguration par la Société Saint-Jean-Baptiste.

La grande part provient des contribuables : 16 millions \$ distribués à parts égales par les ministères des Communications du Canada et des Affaires culturelles du Québec.

Le Monument National comptera deux salles, précise Mme Mercure, l'une à l'italienne de 800 places et baptisée Ludger-Duvernay (fondateur de la SSJB), l'autre en-dessous de 200 places, à géométrie variable et appelée du Maurier. Il logera aussi des ateliers d'éclairage, de décors et costumes.

La loi fédérale permet de nommer d'après une marque de tabac quelque chose de sportif ou culturel, pourvu que ce soit un nom de compagnie; il avait été envisagé un temps, à Ottawa, de l'intertire aux marques de tabac.

Patentes dans le vide L'édifice à la façade de pierre grise, un des premiers à structure d'acier, avait bien besoin d'être rénové. Certaines poutres, posées à l'origine sur du mortier, reposaient dans le vide après que ce mortier ait séché et se soit effrité. Son ouverture eut lieu un an

plus tard que prévu au départ, la SSJB et la ville souhaitant au départ célébrer le 250^e anniversaire de fondation de Montréal, en 1892.

Avec les journaux, le discours sur tribune était un grand moyen d'action politique : la grande salle à l'étage entendit les harangues de Wilfrid Laurier et Henri Bourassa, cela à part le théâtre, l'opérette de Charles Goulet et Lionel Daunais, les revues comiques de Gratien Gélinas.

Le rez-de-chaussée fut ensuite loué, à des cabarets comme le Starland, à un musée où, paraît-il, fut exposée la dépouille du géant Beupré ainsi qu'à des commerces, depuis une banque et jusqu'à un barbier.

Après la guerre 1939-45, avec la renommée interlope de ce bout de la « Main », la SSJB laissa décrépir le Monument National et, en 1960, il était à vendre. Heureusement l'École nationale de théâtre se met à louer la salle en 1965, pour présenter les pièces jouées par ses étudiants.

Le bâtiment doit aussi sa survie au courtier en immeubles Arthur Gelber, de Toronto, qui l'achète en 1971 et assure le relais jusqu'à ce que l'ENT devienne propriétaire en 1978. En février 1991, les gouvernements du Québec et du Canada annoncent ces travaux de 17,5 millions \$.

Des éléments décoratifs en plâtre et en bois, originaux ou du début du siècle, signale l'architecte Éric Gauthier, ont été mis à l'abri pour être remis en place. Les sièges ne seront plus sur une base en bois mais l'arc du balcon, en fer à cheval, sera recréé fidèlement.


Rostropovitch honoré

BARCELONE, Espagne (AP) — Le violoncelliste Mstislav Rostropovitch a reçu vendredi le Prix international Catalunya doté de 100 000 \$ et a déclaré qu'il ferait don de cette somme à un hôpital de Moscou qu'il a récemment fondé.

METTEZ DU SOLEIL DANS VOTRE QUOTIDIEN
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!


Plus de **3 000** points offerts cette semaine dans **LESOLEIL**
Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **12541242**
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CONFÉRENCE Amour et Passion



Frédéric-André Hurteau
M.A. Psychologie transpersonnelle
Peut-on concilier le coup de foudre et l'amour authentique? Est-ce possible d'aimer profondément plus d'une fois?
Date: 14 février 1992
Heure: 19h30
Endroit: Hôtel Plaza Universel 3031, boul. Laurier, Sainte-Foy
Réservations nécessaires: 832-8521
Cette conférence sera suivie d'un atelier les 15-16 février sur: Le guerrier intérieur et l'estime de soi. 9h à 17h.

Conférence



Mme CLAUDIA RAINVILLE
Auteure et psychothérapeute en métamédecine
Thème: Les causes de notre souffrance et de nos difficultés dans cette vie. Les conséquences de la loi de cause à effet. Karmas et réincarnations
Date: Mercredi 12 février 1992
Heure: 19h30
Endroit: Québec Inn 7175, boul. Hamel Ouest Sainte-Foy
Coût: 15 \$
Rens.: (418) 654-0457
LES ÉDITIONS FRJ



Lise Giguère
EN COULISSES


Le Carnaval : c'est parti !

Depuis jeudi, Québec vibre au rythme du Carnaval : soirées, concours de toutes sortes, aventures gastronomiques, expositions, défilés de nuit, et j'en passe. De bons moments sont déjà du passé, dont l'élection de la reine Claudie Bérubé sous une pluie de bravos, le bal du lendemain toujours aussi somptueux pour la classe élue qui peut se payer l'entrée, des soirées plus « populaires » comme le « CHIK Party » ou le « Sam'di de danser » et finalement le concours de sculptures sur glace dont on peut encore admirer les oeuvres. Mais il reste plusieurs événements tout au long de cette semaine. Assurez-vous de ne pas les rater. En voici quelques-uns :

- Amateurs d'effets spéciaux, rendez-vous ce soir au Gala de coiffures et maquillages excentriques. En plus d'apprécier le talent et l'imagination débordante des nombreux concurrents, vous pourrez admirer les créations du couturier excentrique Michel Vaudrin de Montréal. Croquez-moi sur parole, il vous coupera le souffle !
- Si vous n'avez pas votre billet pour le bal du Mardi gras au Loews Le Concorde (assez cher, c'est vrai !), rendez-vous prendre un verre au bar Sous le Cap et offrez-vous le plaisir de regarder défiler tous ces beaux couples déguisés de toutes les façons. Vous y trouverez un immense plaisir !
- A la même heure, au Château Frontenac, le Cocktail de l'humour, organisé par la Fondation Jean Lapointe, accueillera des spécialistes du rire tels Jean Lapointe, François Léveillé, Claire Jean et François Morency, Jean-Michel Anctil et Roger Bernard. L'animation de la soirée est assurée par Mario Grenier (CHIK). Une certitude de s'amuser en plus de participer à une bonne oeuvre.
- La journée de mercredi se passe surtout au centre de ski Le Relais. Les chanceux qui ont congé pourront en profiter au maximum, mais que ça n'empêche pas les autres de se déplacer pour assister à l'éblouissante descente aux flambeaux sur les pentes de ski.
- Bien que *Lance et compte* ait été supplanté par *Les filles de Caleb* et maintenant *Scoop*, les artistes de cette populaire série sont demeurés chers au coeur des téléspectateurs. On retrouvera donc quelques-uns des interprètes, samedi, contre l'équipe des anciens Nordiques aux Galeries de la Capitale.
- Autre activité absente du programme : la grande soirée Wallonie-Bruxelles en fête. Organisée par la délégation Wallonie-Bruxelles, cette activité se passe dans la tradition, avec dégustation de bières wallonnes, souper gastronomique « à la belge » et animation. Surprise : la chanteuse Lara Fabian présentera un spectacle. C'est samedi, dès 19 h, à l'Hôtel des Gouverneurs de Sainte-Foy. Renseignements au 692-4148.
- Aux petits frileux qui n'aiment pas se geler les oreilles pour regarder les chars allégoriques, l'Hôtel des Gouverneurs centre-ville propose un « chaud » du défilé. Il s'agit en fait d'un buffet avec soirée dansante et projection sur écran géant du défilé. Cet aperçu devrait vous donner le goût de consulter avec attention votre programme et de participer à la fête. Surtout n'oubliez pas de vous procurer l'effigie carnavalesque, elle est très souvent votée laissez-passer pour assister gratuitement aux activités. Bonne semaine de Carnaval !!

Le retour de la Bolduc !


Pierre Jobin est un connaisseur ! Son idée d'offrir à Angèle Arsenault de monter un spectacle avec les chansons de la Bolduc est tout simplement extraordinaire. Le Théâtre du Petit Champlain vibrera d'une intense émotion, mardi, pour la première de ce spectacle alors que Fernande, la fille cadette de Mme Bolduc, s'est jointe à la chanteuse pour interpréter un message d'espoir en ces temps difficiles : « Ça va venir, ça va venir, découragez-vous pas ! » Mais rien n'a pu égaler la dernière apparition d'Angèle, alors que plusieurs avaient quitté la salle, croyant la prestation terminée. Dans un petit tailleur noir, elle s'est fait la véritable réincarnation de celle qui fut l'une des plus populaires de nos artistes québécois, pour interpréter, en un vibrant hommage, *Le retour de la Bolduc*. Parole, je n'ai vu personne qui n'essayait pas une larme en cachette. Un beau cadeau que ce spectacle présenté en collaboration avec le Carnaval. Bravo !



Angèle ARSENAULT

La télé communautaire

Dans l'assistance, et de fort bon humeur, le directeur de la télé communautaire, Roger Bourassa, m'apprenait l'engagement du Canal 9 dans le Carnaval. Comme il l'a fait pour le Festival d'été, le 9 tentera d'être présent à toutes les activités lors d'une émission spéciale intitulée simplement *Le 38^e Carnaval de Québec* et diffusée tous les jours à 18 h 30 et 22 h, puis reprise le lendemain à 7 h 30 et 12 h. Ne trouvez-vous pas comme moi que si la télé communautaire n'existait pas, nous serions bien pauvres à Québec ? Depuis l'arrivée de Roger Bourassa, on sent un vent d'intérêt pour ce qui se passe chez nous. Avec des émissions comme *Spect'Art*, *Regarder la radio*, *D'atelier en atelier*, *le Bateau-livre* et *Gens de théâtre*, je suis de plus en plus souvent au canal 9. Oh ! bien sûr, tout n'est pas parfait ! Mais, compte tenu du budget, des salaires et de l'expérience de tous, on ne peut qu'admirer l'exploit.



Roger BOURASSA

En vitesse

- Ils devaient d'abord s'appeler « Les deux » puis ils ont cherché, cherché, cherché. Ils ont finalement opté pour « Lévesque et Turcotte ». Ce sont les deux ex-Sanguins Dominique Lévesque (le gars fatigué) et Dany Turcotte (Dany Verveine). Leur spectacle s'intitule *Nouvelle administration* et ils le présentent au Club Soda de Montréal, du 12 au 15 février. Alors, surveillez bien, ils nous arriveront bientôt.
- France Castel, qui semble faire partie de tous les tournages actuellement, serait amoureuse d'André Richard (Fanfan Dédé)
- Vous vous êtes procuré *Boulevard des années 60*, ce microsillon-compilation qui fait sourire, rire ou pleurer mais qui rappelle des tas de souvenirs ? On y entend Dany Aubé chanter *C'est ma casquette*. Toujours avec celui pour qui elle délaissa le métier, elle vit aujourd'hui en Abitibi où elle enseigne, en plus de diriger une agence de rencontres.
- Une émission de trois heures relatant la carrière de Dominique Michel devrait nous être présentée en mars sur les ondes de Radio-Canada. On y entendra des témoignages, des extraits de sketches et de monologues de cette artiste qui, malgré plus de 40 ans de carrière, peut encore se permettre de jouer les petites filles. On aurait également approché l'artiste pour écrire ses mémoires et ses amours. Elle a dit « niet ».

L'énergie musicale

LE GRAND DÉCOMPTÉ BUD

Dimanche de 10 h à 12 h

CHIK 98,9

LE SOLEIL

GAGNEZ UN LECTEUR LASER D'UNE VALEUR DE **469 \$**

Écoutez le Grand décompte BUD, CHIK 98,9, LE SOLEIL, LA CLEF DE SOL, PIONEER. Remplissez l'espace vide de la dixième position. Retournez-nous le coupon.

CS	SD	1	3	Don't let the sun go down on me	G. Michael / E. John	SONY
2	5	There will never be another tonight	Brian Adams	A&M		
3	6	No regrets	Tom Cochrane	CAP		
4	2	Making happy	Crystal Waters	POL		
5	1	Finally	Co Co Peniston	A&M		
6	4	Mysterious ways	U2	ISL		
7	10	The beginning	Seal	WARNER		
8	13	Rescued (By the arms of love)	Glass Tiger	CAP		
9	14	Stars	Simply Red	WARNER		
10						
11	17	I'm too sexy	Right Said Fred	VIR		
12	7	Everybody move	Cathy Dennis	POL		
13	8	Change	Lisa Stansfield	BMG		
14	9	Let's talk about sex	Salt and pepa	POL		
15	19	Diamonds and Pearls	Prince	WARNER		
16	21	I love your smile	Shanice	POL		
17	12	Can't let go	Mariah Carey	SONY		
18	24	Love me all up	Stacey Earl	BMG		
19	26	Hazard	Richard Marx	CAP		
20	27	Remember the time	Michael Jackson	SONY		

CS : Cette semaine SD : Semaine dernière CIE : Compagnie



NOM : _____
ADR. : _____
TEL. : _____
10^e position : _____

CHIK-98,9, 1245, ch. Sainte-Foy, Bureau 105, Québec (Québec) G1S 4P2

PIONEER
LE SOLEIL

SYMPOSIUM DE PEINTURE

Grande exposition et mise en vente des oeuvres de peintres figuratifs professionnels

Place Québec, du 9 au 16 février, 11 h à 20 h
Entrée : port de l'Effigie 1992

Pour en avoir plein la vue !

Commanditaires: **Air Alliance** **Air Canada**

Collaboration: Les vins Ernest & Julio Gallo, Place Québec, Consulat général des États Unis



Entrez dans le grand jeu de l'hiver du 6 au 16 février prochain!

LESOLEIL **CHIK 98 FM**

ÉDITORIAL

Quand la loi naturelle ne suffit plus

Protéger ses petits est une loi naturelle, inhérente à la perpétuation de l'espèce, rappelle dès ses premières lignes le rapport que publie, sous le titre évocateur *Plus qu'une loi*, le juge en chef adjoint à la Chambre de la jeunesse de la cour du Québec, M. Michel Jasmin.

Il semblerait normal que les humains souscrivent tous à cette règle, mais on sait que ce n'est pas le cas. Des enfants sont battus, maltraités ou bêtement négligés par leurs parents, même dans nos sociétés prospères et civilisées. D'autres tentent de s'en échapper. C'est pourquoi les gouvernements font des lois porteuses de droits mais aussi de responsabilités.

Même dans un monde développé comme le Québec, la violence continue de se manifester sous des formes archaïques en plus de trouver des voies imprévisibles. Il faut encore recourir à des contraintes pour protéger les enfants. Depuis la fin des années 1970, les législateurs s'y emploient et tentent d'adapter les pratiques aux nouvelles réalités, même s'ils n'y arrivent pas toujours comme on le voudrait ou comme il le faudrait.

Des révisions ont donc été demandées par le ministre de la Justice et celui responsable des Services sociaux, en décembre 1990 et trois groupes de travail distincts ont été mandatés à cette fin. Même s'il ne faut pas en attendre de miracles, leurs travaux proposent certains changements qui pourraient s'avérer salutaires.

Camil Bouchard brosse dans *Un Québec fou de ses enfants* le tableau inquiétant des situations et des problèmes vécus par les jeunes et insiste sur l'urgence d'agir efficacement auprès des plus faibles. Jean Harvey, avec *La protection sur mesure*, analyse ressources disponibles et philosophies puis suggère des processus d'intervention qui alimenteront bien des discussions.

Avec *Plus qu'une loi*, le juge Jasmin va dans le concret avec les procédures légales et propose des correctifs visant plus de souplesse et de compréhension. Il rappelle ce dont plus personne ne parle, en 1992 : que l'autorité parentale comporte la responsabilité de protéger et d'éduquer. Et qu'elle suppose chez ceux qui l'exercent, une conscience claire de la dignité d'être parents. Une piste d'avenir, quand on pense prévention.

S'il faut intervenir — et les parents ne sont pas toujours seuls en cause — tout l'environnement doit être propice : compétence et tact des intervenants, ressources adéquates, confidentialité et transparence. Et là, il reste du travail à abattre.

M. Jasmin insiste sur la création d'un Tribunal unifié de la famille, une vieille idée souvent caressée mais pas encore réalisée à cause de difficultés d'ordre constitutionnel, écrit-il. Ne serait-ce pas un premier pas décisif à franchir si l'on veut parler de politique familiale et de justice sociale ? Il y a là de quoi réfléchir.

Dans quelques jours, le grand Sommet de la justice pourrait servir d'amorce à une série de changements susceptibles de toucher, il faut l'espérer, les mentalités encore trop conservatrices de nombreux intervenants, dans le système judiciaire.

Du côté des services sociaux, on espérait de l'action à la faveur de la réforme engagée par le ministre Marc-Yvan Côté. Mais l'on a beaucoup plus parlé des coûts des maladies du corps et des pratiques de la médecine traditionnelle, que des maux de l'âme et de l'esprit et de leurs remèdes qu'il faut encore trouver.

MARTINE R.-CORRIVAUULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERS

Votre Opinion

Violence conjugale

Suite à la série d'articles sur la violence conjugale parus les 11, 12, 13 et 14 janvier, nous aimerions vous faire part de nos réflexions et du travail que nous effectuons depuis quelques années en rapport avec différentes problématiques rencontrées chez les jeunes.

Travaillant avec et pour les jeunes, nous avons pu nous rendre compte que la violence dans leurs relations intimes fait malheureusement partie de ces problématiques.

Même si l'environnement social joue un rôle important dans ce phénomène, nous avons également remarqué que la violence est presque toujours reliée à d'autres problèmes, dont le plus évident semble être le manque d'estime de soi, autant chez l'agresseur que chez la victime.

Le jeune qui devient violent ou exerce un contrôle, si minime soit-il sur une autre personne, ignore probablement qu'il possède en lui d'autres ressources pour exprimer ce qu'il ressent; de l'autre côté, la personne qui se laisse contrôler ou violenter ignore tout autant qu'elle ne « mérite » pas cette violence physique ou psychologique et qu'elle peut la dénoncer.

Ayant à coeur le développement personnel et social de ces

jeunes qui seront les adultes de demain, nous jugeons essentiel d'investir surtout dans la sensibilisation et la prévention en tentant de rejoindre le plus de jeunes possible.

Pour atteindre ces objectifs, nous offrons, aux écoles secondaires qui en font la demande, deux programmes conçus spécialement pour les adolescents et les adolescentes.

Par le biais d'ateliers sur la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes, le programme VIRAJ, élaboré en collaboration avec l'École de psychologie de l'université Laval, traite directement de cette problématique tout en prônant les relations égalitaires dans un couple.

De plus, la mise sur pied et l'animation de groupes d'entraide axés sur l'estime de soi font également partie des services que nous offrons. Dans ces petits groupes, les jeunes ont la possibilité d'échanger sans se sentir jugés, de prendre conscience de leur potentiel, de se sentir valorisés et de développer une meilleure estime d'eux-mêmes.

Il est certain que nous ne prétendons pas avoir trouvé la solution miracle pour mettre fin aux formes si variées que peut revêtir la violence dans un couple. Cependant, même si nous recon-

naissions que les victimes doivent être secourues de toute urgence, nous croyons fermement à la grande portée d'une action préventive et nous orientons nos efforts principalement dans cette direction.

Nancy Cooper, coordonnatrice
Entraide Jeunesse Québec

Un geste pour l'Irak

(Lettre à Mme Barbara McDougall, secrétaire d'État aux Affaires extérieures)

Je suis un travailleur de la province de Québec. Je suis membre d'aucune organisation humanitaire ou gouvernementale. Depuis plus de un an, j'ai pris plusieurs initiatives humanitaires afin d'aider les enfants de la guerre. C'est avec beaucoup de respect que je vous contacte par le biais des médias.

J'ai une faveur très spéciale à vous demander : « Accepteriez-vous de lever l'embargo humanitaire imposé sur les avoirs irakiens gelés au Canada » ? Je sais que c'est délicat. Mais, aucun pays ne peut blâmer quelqu'un qui aide un enfant. S'il y en avait un. Alors, qui est-il ?

Je n'ai pas à vous décrire la situation catastrophique que vit la population irakienne présentement. Plusieurs enfants meurent de typhoïde et de diarrhée à

cause d'une pénurie d'eau potable. Des personnes âgées sont dans une situation dramatique. Il y a une pénurie de médicaments et de fourniture médicales. Les denrées alimentaires sont rares et les prix sont élevés. La situation continue à se détériorer. Les organismes humanitaires ne peuvent suffire aux besoins d'un pays.

Pour des raisons humanitaires, en novembre 1991, les Nations unies ont décidé d'assouplir leurs sanctions imposées à l'Irak. Ils ont levé l'embargo qui empêchait qu'on dégelé les avoirs irakiens pour payer des biens humanitaires tels la nourriture et les médicaments... Elles permettent maintenant des opérations humanitaires. Cela, toujours à la discrétion du pays. C'est-à-dire que le pays pourrait dégeler les fonds s'il le voulait. Depuis plusieurs mois, plusieurs pays ont permis en partie l'utilisation de ces sommes.

Je sais que, au Canada, elles sont minimes.

C'est avant tout à poser un geste humanitaire qu'il faut viser. Le monde a besoin de bons exemples.

S'il y avait une erreur dans tout ce que j'ai écrit, je serais heureux de l'apprendre afin de la corriger.

Germain Dumas
Sainte-Foy

Point de vue

Les médias peuvent-ils traiter coeur et raison en même temps ?

par Bernard DAGENAIS

Comment concilier le langage du coeur et celui de la raison, lorsque des vies humaines sont en danger ? Tel est le dilemme qui s'est posé au cours de l'émission *Droit de parole* dont le thème était la méningite. L'émission cherchait à évaluer si le ministre Marc-Yvan Côté avait trop tardé avant d'imposer des mesures de vaccination collective. En même temps, on voulait savoir si le ministre avait raison d'accuser les médias d'avoir créé la psychose de la méningite.

À la première interrogation, les téléspectateurs répondirent majoritairement que le ministre avait trop tardé à réagir. Sur le plateau, la réponse fut plus nuancée. Les participants de l'émission ont, par ailleurs, loué le travail des médias tout en insistant pour qu'il y ait davantage d'informations sur la maladie elle-même. À la fin de l'émission, on avait toutefois la nette impression que le politicien n'avait pas fait son devoir et qu'il accusait à tort les médias.

L'émission a-t-elle permis au public toutefois d'avoir une idée plus claire de la situation ? Ou a-t-elle poursuivi au contraire la recherche d'un responsable de la mort malheureuse d'individus frappés en toute jeunesse par une maladie mortelle qui est apparue au hasard du destin ?

Poser cette question c'est s'interroger sur la capacité des médias de traiter de sujet complexe tout en faisant de l'information spectacle. Or, s'il est impossible de mettre tous les médias dans le même camp, il est possible d'affirmer que la confusion des genres entre lignes ouvertes et émissions d'affaires publiques, talk-show, journaux populaires et journaux d'information, donne une impression globale que l'information spectacle est devenue la norme.

On réunit autour d'une table des représentants de courants différents, on leur demande d'exprimer leurs opinions et on présume que le public pourra alors décoder et remettre dans son contexte les propos qu'il entend.

Mais à quel moment le public sait-il que le Dr Augustin Roy, qui affirme qu'il faut rendre le vaccin disponible

pour tout le monde, représente des intérêts privés, celui des médecins, et qu'il sera toujours en faveur de ce qui peut faire tourner l'économie médicale ? Il prêche la vertu qui n'a pas à se préoccuper des choix qu'un État doit faire entre les besoins réels d'une population et les angoisses réelles aussi de la même population. Le Dr Roy représente les intérêts d'un groupe professionnel. Il ne défend pas le bien public.

Le public sait-il qu'un pharmacien opérera nécessairement pour une option qui fait tourner le commerce qu'il dirige ? On le voit bien avec la question de la vente des cigarettes en pharmacie.

Le public est-il conscient que le président de la Fédération professionnelle des journalistes ne va pas condamner les membres qu'il représente ?

Le public peut-il comprendre que le cheminement des décisions politiques doit prendre en considération de multiples facteurs.

On oppose donc des représentants qui ont des intérêts professionnels à défendre, à des professionnels de la santé qui ont des décisions collec-

tives à prendre. Il s'agit là de deux ordres d'approches qui ne relèvent et ne peuvent relever de la même logique. Et si s'ajoute à cette argumentation le drame pathétique que vit un parent affecté par la mort récente de son enfant, la question n'a d'autre choix que de se déplacer vers la logique du coeur.

Comprendre le problème que pose aux autorités la méningite, ce n'est pas essayer de voir quelle logique doit supplanter l'autre. Mais bien concilier ces logiques dans une décision collective. C'est accepter la complexité de la situation. Or l'information spectacle vit de simplification et de contradiction, non de conciliation et de complexité.

En positionnant ainsi le problème, les médias obligent nécessairement les autorités à prendre des décisions médiatico-politiques et non plus des décisions de santé publique. Et s'ils s'interrogent alors pour savoir si les autorités ont succombé à la pression populaire...

Il existe en fait une logique des médias qui imposent des attitudes aux personnalités publiques et ensuite, en vertu d'une certaine rationa-

lité, critiquent ces mêmes attitudes.

À la fin de l'émission spectacle *Droit de parole*, quelques intervenants demandaient aux médias de fournir plus d'informations en profondeur sur la maladie. En somme, d'échapper au spectacle.

Que certains administrateurs publics aient insinué ou déclaré que les médias ont animé un mouvement de panique publique, que certains médias aient utilisé cette inquiétude pour demander des comptes au gouvernement, ces faits témoignent d'une réalité. Les médias ne sont pas des interlocuteurs neutres dans un débat public. Ils seront souvent louangés par les uns (les parents, dans ce cas-ci) et décriés par les autres (les autorités). Mais la satisfaction des uns n'est pas une réponse au mécontentement des autres et opposer une thèse par l'autre, c'est jouer la simplification. Les médias jouent un rôle utile certes mais ils ne sont pas exempts de critiques.

Si l'information spectacle arrive à juxtaposer des visions contradictoires, elle ne sait

pas les concilier. Elle les oppose. Le langage de la raison doit céder le pas à celui du coeur. Une vie humaine n'a pas de prix pour un parent. Des vies humaines à sauver qui nécessitent des interventions financières et logistiques de l'État doivent se chiffrer. Avant d'intervenir dans une situation qui implique des décisions collectives, l'État doit se donner des paramètres de décisions rationnelles. S'agit-il là de deux visions contradictoires comme nous le montrent les médias ? Ou de deux visions qui composent la réalité et qui doivent se conjuguer ?

Le média se nourrit d'éléments de controverses et cultive les oppositions. Et il faut bien le dire, l'information spectacle préfère le spectacle à la complexité des informations. Elle enferme les intervenants sociaux dans une dialectique qui crée ses propres règles de discours. Ce qui est recherché, ce n'est plus le bien public, mais la réponse à des interrogations qui alimentent le spectacle.

M. Bernard Dagenais est professeur au Département d'information et de communication, à l'université Laval.

L'ENTREVUE

Président du 38e Carnaval de Québec

Jean Pelletier connaît tous les rouages de la machine

NDLR — Depuis jeudi soir, le 38e Carnaval de Québec bat son plein. Au lendemain du couronnement de la reine, son président a répondu aux questions du SOLEIL. En plus de porter le même nom que le président du Carnaval de 1973 qui est devenu maire de Québec en 1977, M. Jean Pelletier est représentant commercial pour la compagnie Le Spécialiste du Stylo. S'il a gravi, en 12 ans, tous les échelons de l'organisation, M. Pelletier est aussi un passionné d'aviation qui espère pouvoir recommencer à piloter quand l'administration de la fête hivernale accaparera moins ses temps libres.

LE SOLEIL : Le poste de président du Carnaval est perçu par beaucoup de gens comme un tremplin professionnel ou politique. Qu'en est-il pour vous ?

M. Jean Pelletier : Je n'ai pas présentement l'intention de m'en aller en politique. Je ne crois pas que ça se produise plus tard non plus. Je dirais que professionnellement, je n'ai pas non plus l'intention de changer d'emploi. J'évolue dans un cadre intéressant et je n'ai pas l'intention de faire de changement. Ça a peut-être été le cas pour certains, mais, si je me réfère aux présidents qui m'ont précédé, Jean Maheux, Marcel Veilleux, Hélène Turcotte, la présidence n'a pas été un tremplin pour eux, parce que chacun a continué à faire sa vie ensuite.

Q. : L'an dernier, le Carnaval avait terminé ses activités avec un léger surplus financier. Croyez-vous pouvoir en faire autant cette année ?

R. : L'an dernier, comme trésorier, j'étais très heureux de terminer avec un excédent des revenus sur les dépenses. Cette année, la situation économique est encore plus difficile, mais nous avons eu plus de commandites et la vente de la bougie a été plus grande que l'an passé, même si nous n'avons pas atteint notre objectif. La vente de l'effigie va bon train et on mise sur le tirage condo-soleil pour atteindre notre objectif financier. Nous avons commencé le Carnaval avec un surplus budgétaire et j'imagine que ça continuera comme ça. L'an dernier, le budget de la fête était financé à 42 % par des contributions populaires (on parle de la bougie, du condo, de l'effigie et du prix d'admission à diverses activités) et, cette année, on prévoit 38 ou 40 %.

Q. : Le projet de Jeux olympiques à Québec en 2002, qu'en pensent les administrateurs du Carnaval ?

R. : Le sujet n'a pas été abordé officiellement par les gens du Carnaval. Les commentaires recueillis ici et là indiquent qu'on est favorable à un tel événement et le Carnaval s'y rattacherait certainement et profiterait de la venue de milliers de visiteurs pour créer une fête d'envergure qui en mettrait plein la vue. Mais dans la mesure où cet événement-là, au plan financier, se situerait bien dans le contexte dans lequel on vit et conviendrait aux infrastructures qui existent déjà. Je ne vois pas comment les Olympiades pourraient occulter le Carnaval. Si on se reporte à l'expérience de Rendez-vous 87, le Carnaval y a bien trouvé son compte et a eu la visibilité qu'il devait avoir.

Q. : En 1992, les bals, les soirées de gala, les défilés et les déjeuners commandités, est-ce que ça ne fait pas un peu « tétéux », dans le sens où les jeunes emploient le terme ?

R. : Pour les jeunes de 14 à 17 ans, il existe une soirée avec lasers et écran géant. Il y a aussi d'autres activités qui intéressent cette clientèle-là : course en canot, course de motoneiges qui est nouvelle cette année, le grand prix automobile sur glace. Pour les jeunes adultes, la soirée à prix modique « Samedi d'anser » s'est ajoutée.



Le président du Carnaval doit avoir une vue d'ensemble des activités pour dominer la situation. Et c'est bien ce que fait M. Jean Pelletier !

Q. : Chaque année, on assiste à une foule d'incidents où les personnes blessées, malades, gelées ou impliquées dans des bagarres monopolisent les forces policières si bien qu'on recommande aux familles d'éviter les endroits de grande affluence. N'est-il pas temps que, face à cela, le Carnaval change d'orientation ?

R. : Dans tout événement populaire, les Québécois qui ont le sang un peu latin et aiment la fête en profitent. Cette clientèle-là, et ces incidents-là, on les retrouve dans une occasion, peut-être deux. Je pense au deuxième défilé. À cette occasion, nous appuyons depuis plusieurs années l'opération « Igloo » qui prévoit les premiers soins pour ceux qui en ont besoin et le transfert dans les hôpitaux des cas graves. Je vous dirai que ça dégage beaucoup la Centrale de police et les hôpitaux. Nous ne sommes pas sans savoir que regrouper des gens, ça occasionne parfois des incidents, mais nous sommes présents à ce niveau-là.

Q. : À la suite des décès reliés au rassemblement de la Saint-Jean à Québec l'été dernier, des mesures spéciales ont-elles été prises ?

R. : À la lumière de ces événements-là, je ne crois pas que nous ayons pris des mesures particulières. Je sais que la police municipale est toujours très présente aux endroits les plus chauds du parcours du défilé, mais je ne croirais pas que les plans aient été modifiés par rapport aux années antérieures.

Q. : Le discours féministe des années 80 a beaucoup critiqué le rôle dévolu aux duchesses. Où en est-on en 1992 ?

R. : Le rôle des duchesses s'est amélioré. On s'est ajusté aux besoins des années actuelles. Leur rôle est de plus en plus celui de relationnistes ou d'ambassadrices. Ce que les gens ne voient pas, c'est le côté humanitaire, quand, surtout pendant la période qui précède le Carnaval, les duchesses et Bonhomme Carnaval vont porter aux personnes handicapées et aux autres qui ne peuvent se déplacer la joie de vivre des activités. Chacune représente d'abord et avant tout un duché, pour créer un sentiment d'appartenance et agir comme porte-parole du duché dans les soirées où elles s'adressent à leurs sujets. Comme Bonhomme, elles symbolisent aussi la fête et la féerie. La situation est donc vraiment différente de ce qu'on a déjà connu et c'est bien, puisque, l'an passé, nous avons eu 300 candidates lors du recrutement des duchesses et cette année 270, malgré une période de conflit postal.

Q. : Le Carnaval avait décidé, lundi, de boudier l'émission « Métropolis » parce que le prestige des duchesses y avait été terni la semaine précédente. La volte-face des administrateurs, mardi, ne projetait-elle pas une image d'amateurisme pour une organisation qui a 38 ans d'expérience ?

R. : Non. Pas vraiment. On a discuté avec les gens de Radio-Canada qui étaient désolés de certaines scènes. D'un commun accord, on a trouvé une entente pour être sûrs que Bonhomme et la reine allaient avoir une visibilité intéressante, souhaitée par le Carnaval. Et l'émission représentait bien la fête, notamment avec quelques histoires comiques, comme celle où JiCi Lauzon remettait un caleçon rouge à Bonhomme !

PENSER NISSAN! C'EST PENSER STE-FOY NISSAN PENSER NISSAN! C'EST PENSER

Chez **ste1Foy**
NISSAN
On vide la cour!
LE RESTE DE NOS MODÈLES 1991



PICK-UP KING CAB 1991
À PARTIR DE

11 111\$

2 EN MAIN



STANZA DLX 1991
À PARTIR DE

13 333\$



240 SX
À PARTIR DE

16 111\$

2 EN MAIN



MAXIMA SE 1991
À PARTIR DE

24 777\$

2 EN MAIN



ste1Foy
NISSAN

2060, boul.
Charest
Ouest
681-7371

Plus de
3 000
points offerts
cette semaine
dans

LE SOLEIL

Si vous êtes membre du Club,
entrez le code suivant:
45726888
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

CLUB Multi points



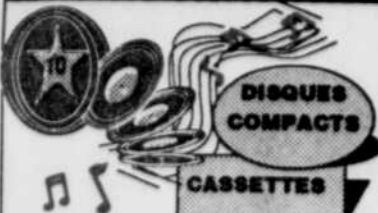
Plaire sans provocation, une manière d'être bien
dans sa peau... dans tous ses vêtements.

ROSA BORRA
FINE LINGERIE ET ACCESSOIRES

PLACE
de la CITE

Niveau promenade, entrée du Manhattan Grill
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

LE PALMARÈS



Ce palmarès reflète la position des disques compacts et cassettes les plus vendus chez Musique D'Auteuil, rue St-Jean, à Québec et des magasins HMV de Place Fleur de Lys, de Place Laurier et des Galeries Chagnon, à Lévis. Le chiffre entre parenthèses indique la position occupée à la parution précédente.

FRANCOPHONE

- 1 (9) Céline Dion chante Plamondon Céline Dion
- 2 (2) Les plus grandes chansons Michel Sardou
- 3 (5) Collection rock détenté Artistes variés
- 4 (4) Aux portes du matin Richard Séguin
- 5 (3) 20 chansons d'or Charles Aznavour
- 6 (-) Ce soir on danse Artistes variés
- 7 (7) D'une ombre à l'autre Francis Cabrel
- 8 (1) Tant qu'il y aura des enfants Marjo
- 9 (5) Boulevard des années 60 Artistes variés
- 10 (8) Julie Masse Julie Masse

ANGLOPHONE

- 1 (2) Nevermind Nirvana
- 2 (1) Waking Up The Neighbours Bryan Adams
- 3 (5) We Can't Dance Genesis



- 4 (3) Use Your Illusion vol. 1 Guns N' Roses
- 5 (6) Metallica Metallica
- 6 (4) Shepherd Moons Enya
- 7 (7) Two Rooms Artistes variés
- 8 (-) Use Your Illusion vol. 2 Guns N' Roses
- 9 (8) Achtung Baby U2
- 10 (9) Real Love Lisa Stansfield

LE ROCK

Sass Jordan lance un 2e disque

« Racine », un titre qui a plus d'une signification

Sass Jordan nous a rendu visite voilà quelques jours pour souligner le lancement de son deuxième microsillon, *Racine*. Un titre qui a plus d'une signification assure-t-elle en entrevue.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

La Montréalaise en a fait du chemin depuis *Tell Somebody* (Aquarius Q1-552), paru en 1988. Elle a déniché un imprésario à Los Angeles, une maison de disques américaine (Im-

pact-MCA) et une autre pour le reste du monde.

Ainsi *Racine* (Aquarius Q4-564), son deuxième disque, a été entièrement enregistré en Californie, avec le concours de musiciens comme le claviériste Kevin Savigar (ex-Rod Stewart), le violoniste Jerry Goodman et

le guitariste Stevie Salas. Des musiciens qui, pour certains, n'ont pas seulement mis la main à la pâte en studio mais qui ont aussi cosigné plusieurs pièces. C'est le cas de Kevin Savigar, coauteur de nombreux succès de Rod Stewart : *Passion Tonight*, *I'm Yours*, *Young Turks*, *Every Beat Of My Heart* et *Forever Young*.

On se doute que la chanteuse est très fière de ce disque.

« Je suis très heureuse du résultat. Ça sonne exactement comme je le rêvais. Le titre a plusieurs significations pour moi. Il aurait pu s'appeler *Roots* mais je l'aimais mieux en français. C'est vraiment drôle d'entendre les américains prononcer "Raaacine".

« Racine est le nom d'un village des Cantons de l'Est où j'ai grandi. Une partie de ma vie. Mes racines. On peut aussi l'associer au dramaturge français. C'est aussi mes racines musicales : Bad Company, Rod Stewart and The Faces. Des groupes qui m'ont apporté beaucoup », d'expliquer la chanteuse au SOLEIL.

Promotion

Ceux qui aimeraient voir Sass Jordan sur scène devront prendre leur mal en patience puisque la chanteuse ne prévoit pas de spectacles avant l'été.

Elle ne chômera pas pour autant. Les prochaines semaines seront consacrées à la promotion de son « nouveau-né » au Canada. Cette promotion coïncidera avec le lancement du vidéoclip de *Make You A Believer*, premier 45-tours à être tiré de *Racine*.

Puis, elle doit se préparer pour la parution de son deuxième disque aux États-Unis, qui devrait être lancé début avril. « Nous allons travailler là-dessus dès le mois de mars. Si tout va bien nous préparons une tournée pour l'été », conclut la chanteuse.



La Montréalaise Sass Jordan en a fait du chemin depuis « Tell Somebody » paru en 1988. Elle était de passage à Québec cette semaine.

Avec deux nouveaux membres

Le son de The Shuffle Demons a un peu changé mais non son esprit

La formation torontoise The Shuffle Demons nous revient mardi au bar-spectacles Le D'Auteuil avec deux nouveaux membres. Ce changement de personnel, selon le saxophoniste David Parker, a un petit peu changé le son mais non l'esprit du groupe.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

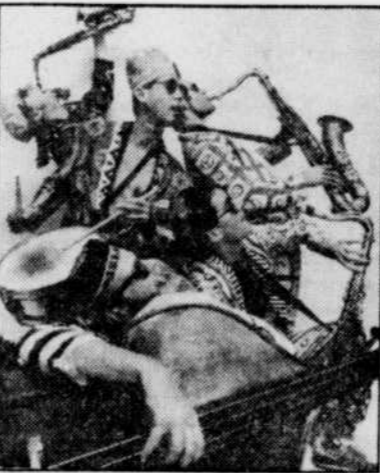
Immanquables ces Shuffles Demons. Avec leur jazz débridé et leurs costumes colorés, ces musiciens ne peuvent vraiment pas passer inaperçus ! Des « Street-nicks », comme ils s'amusent à se décrire, qui possèdent un son bien à eux. Et ce n'est pas la venue de deux nouveaux membres qui va changer ce constat.

« Notre dernière tournée européenne nous a soudés. Notre esprit de groupe est plus développé que jamais. Le fait de vivre ensemble dans un camion pendant cinq mois ne doit pas être étranger à cela », raconte en riant David Parker.

Le saxophoniste prévoit que c'est surtout avec le prochain disque, dont les séances d'enregistrement vont s'amorcer à la fin de mars au Grant Studios de Hamilton, que les nouveaux venus vont faire leur marque. D'autant plus que certaines de leurs compositions vont fort probablement figurer sur ce disque.

Mais, avant de s'installer en studio, les Demons vont sillonner le Canada, enregistrer un concert pour une station de radio de Louisville dans le Kentucky et participer à un festival d'artistes indépendants au Texas.

« Ce sera notre première visite



The Shuffle Demons sera mardi au bar-spectacles Le D'Auteuil.

au Texas. On doit jouer à deux reprises. Des "showcases" qui peuvent avoir des retombées pour nous », estime David Parker.



Marillion à Albert-Rousseau

Le groupe de rock progressif Marillion sera à Québec le 23 mars. Il entend prendre d'assaut la salle Albert-Rousseau pour y livrer, à compter de 20 h, deux heures de son répertoire en plus de présenter son nouveau disque « *Holydays in Eden* ». Les 1200 billets seront mis en vente dès demain dans le réseau Billetech. La dernière performance de Marillion à Québec remonte à l'été 90, à l'Agora du Vieux-Port.



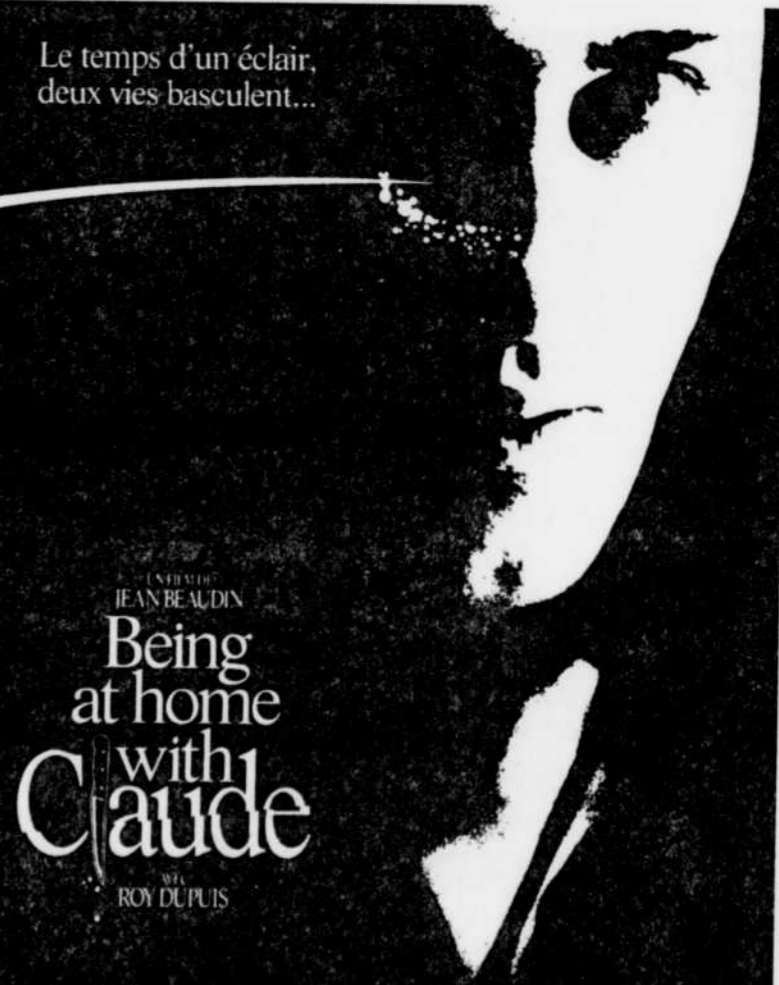
invitent
400
personnes

à la première du film

BEING AT HOME WITH CLAUDE

le mercredi 19 février, 19 h30
au cinéma Place Charest

Le temps d'un éclair,
deux vies basculent...



JEAN BEAUDIN
Being at home with Claude
ROY DU PUIS

GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODÉON

AVIS SPÉCIAL AUX 14 - 20 ANS - NOUVEAU TARIF JEUNESSE **6.00\$***
* PARTOUT, EN TOUT TEMPS, À L'EXCEPTION DES MARDIS À MOITIÉ-PRIX ET DES MATINÉES SUR SEMAINE À 4.75\$

INFO-HORAIRE: CINÉMA ST-GEORGES 228-7540, CINÉMA ALOUETTE 337-2465

DU 7 AU 13 FÉVRIER 1992

PLACE CHAREST

Du Pont et Boul. Charest 529-9745

J.F.K. (14 ans) Dolby

Ven. au Jeu. : 12:20 - 16:15 - 20:15

L'ATTAQUE DES AIGLES DE FER (14 ans)

Ven. au Jeu. : 12:30 - 14:45 - 16:55 - 19:15 - 21:30

SHINING THROUGH (14 ans) (v.o. anglaise)

Ven. au Jeu. : 13:15 - 16:00 - 19:00 - 21:40

FREE JACK (14 ans) (v. française)

Ven. au Jeu. : 13:35 - 16:40 - 19:20 - 21:45

LE FESTIN NU (18 ans)

Ven. au Jeu. : 13:40 - 16:45 - 19:30 - 21:50

SCANNERS 3 (14 ans) (v. française) Dolby

Ven. au Jeu. : 12:45 - 14:50 - 17:00 - 19:40 - 21:50

TOUS LES MATINS DU MONDE (G) Dolby

Ven. au Jeu. : 14:00 - 16:40 - 19:10 - 21:40

ANALYSE FATALE (14 ans) Dolby

Ven. au Jeu. : 13:15 - 16:00 - 19:00 - 21:40

CANARDIÈRE

Les Galeries Canadiennes 661-8575

LE PRINCE DES MAREES (14 ans)

Dim. : 13:45 - 16:15 - 18:45

Ven. au Jeu. : 18:45

LE DERNIER BOY SCOUT (18 ans)

Ven. au Jeu. : 21:15

LE CLAP

2300 Ch. Ste-Foy, Ste-Foy 650-CLAP

TOTO LE HÉROS Dolby

Ven. au Jeu. : 12:00 - 13:45 - 15:45 - 17:45 - 19:45 - 21:45

CINÉMA LIDO

Promenades Lévis-Lauzon 837-0234

FREE JACK (14 ans) Dolby

Sam. Dim. Lun. : 13:00 - 19:00 - 21:05

Ven. Mar. Merc. Jeu. : 19:00 - 21:05

LE PASSÉ REVIENT (14 ans) Dolby

Sam. Dim. Lun. : 13:00 - 19:00 - 21:05

Ven. Mar. Merc. Jeu. : 19:00 - 21:05

ANALYSE FATALE (14 ans) Dolby

Sam. Dim. Lun. : 13:00 - 18:45 - 21:15

Ven. Mar. Merc. Jeu. : 18:45 - 21:15

J.F.K. (14 ans) Dolby

Sam. Dim. Lun. : 13:00 - 19:30

Ven. Mar. Merc. Jeu. : 19:30

CAPITAINE CROCHET (G) Dolby

Sam. Dim. Lun. : 13:00 - 18:45

Ven. Mar. Merc. Jeu. : 18:45

L'ATTAQUE DES AIGLES DE FER (14 ans)

Dolby Tous les jours : 21:15

CINÉMA LE PARIS

PLACE D'YOUVILLE 694-0891

99¢ JEUDI

1,99\$ VEN. SAM. DIM. et FÊTES

* TAXES EN SUS

VOIR CALENDRIER RÉPERTOIRE

FAMOUS PLAYERS

CES HORAIRES COUURENT LA PÉRIODE DU 9 AU 13 FÉVRIER 1992 INCL.

LES GALÉRIES DE LA CAPITALE

5401 boul. des Galeries 628-2455

RUSH V.F. (14) Tous les soirs 6:40-9:10

dim 1:30-4:00-6:40-9:10

CAPITAINE CROCHET (G) Tous les soirs 6:15-9:00

dim 12:35-3:25-6:15-9:00

LA MAIN QUI BERCE L'ENFANT (14)

Tous les soirs 7:15-9:30 dim 12:30-2:45-5:00-7:15-9:30

VAN GOGH (G) Tous les soirs 8:30 dim 2:00-5:15-8:30

LA BELLE ET LA BÊTE (G) Tous les soirs 7:00-9:00

dim 1:00-3:00-5:05-7:00-9:00

PERE DE LA MARIEE (G) Tous les soirs 7:10-9:25

dim 12:30-2:40-4:55-7:10-9:25

CINÉMA STE-FOY

2500 boul. Laurier 658-0592

FINAL ANALYSIS (14)

Tous les soirs 6:45-9:15 dim 1:10-4:00-6:45-9:15

MEDICINE MAN (G)

Tous les soirs 7:00-9:25 dim 1:15-4:00-7:00-9:25

J.F.K. (14)

Tous les soirs 8:00 dim 1:00-4:30-8:00

PLACE QUÉBEC

5 Place Québec 525-4524

TOUTES LES REPRESENTATIONS A 4.99\$

PRINCE OF TIDES (14) Du dim au mar 9:00

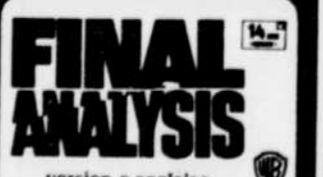
FREEJACK (14) Du dim au mar 8:20

HOOK (G) Du dim au mar 6:15-9:00

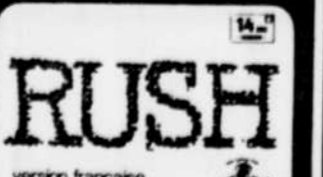
version o.anglaise



version o.anglaise



version o.anglaise



version française